

A V I S P U B L I C

Édition du 22 juin 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0864-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 17 juin 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0864-2019 modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 afin de prévoir une exception pour l'heure d'une course à l'été 2019 et modifiant les dispositions sur les branchements ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 22 juin 2019.

La greffière adjointe,



M^e Stéphanie Déraspe

Je soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | publié par son insertion dans le journal | <i>La Voix de l'Est,</i>
édition du 22 juin 2019; |
| 2. | affiché au bureau de la municipalité | le 21 juin 2019. |

La greffière adjointe,



M^e Stéphanie Déraspe